



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

9 septembre 2019
19 h 30



JOEY LECKMAN
District 1 : Secteurs Bon Air,
Canadiana et Domaine
Laurentien
jleckman@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6301



PIER-LUC LAURIN
District 2 : Secteurs des
Patriarches et Clos-Prévostois
plaurin@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6302



MICHEL MORIN
District 3 : Secteurs Lesage
et Mozart
mmorin@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6303



MICHÈLE GUAY
District 4 : Secteurs Shawbridge
et Montée Sainte-Thérèse
mguay@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6304



SARA DUPRAS
District 5 : Secteurs
des Chansonniers, Brosseau
et Joseph
sdupras@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6305



PIERRE DAIGNEAULT
District 6 : Secteurs des
Lacs Écho, René et Renaud
pdaigneault@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6306



PAUL GERMAIN
pgermain@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6239



PÉRIODE DE QUESTIONS

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier (nom et adresse);
- Vous devez vous adresser uniquement au maire;
- Vous devez vous adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou de propos diffamatoires;
- Vous ne devez poser qu'une seule question et une seule sous-question sur le même sujet;
- Chaque intervenant bénéficie d'une période de cinq (5) minutes pour intervenir, après quoi le président de la séance peut mettre fin à cette intervention. L'intervenant pourra alors bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du règlement 751





VOTRE CONSEIL





2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 9 septembre 2019

Déboursés	
Numéro des chèques	Total des déboursés
49783 à 49994	765 157,12 \$

Engagements	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
57824 à 57932	382 187,33 \$





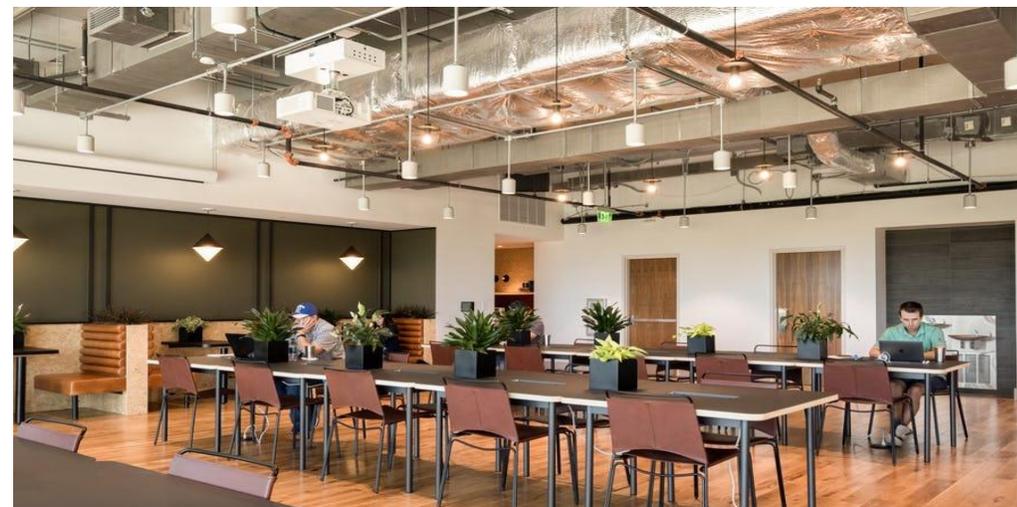
VOTRE CONSEIL





GESTION RÉGLEMENTAIRE

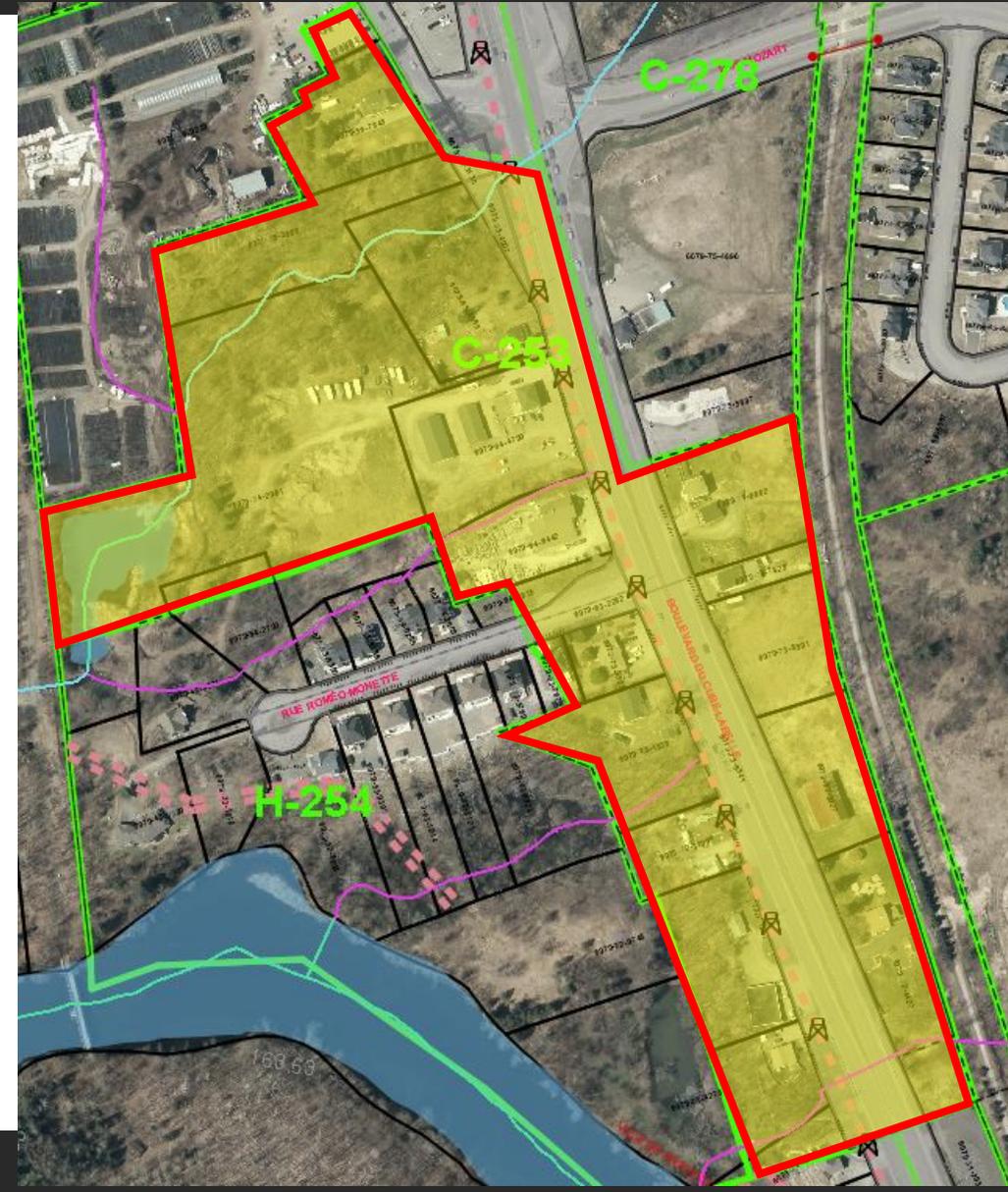
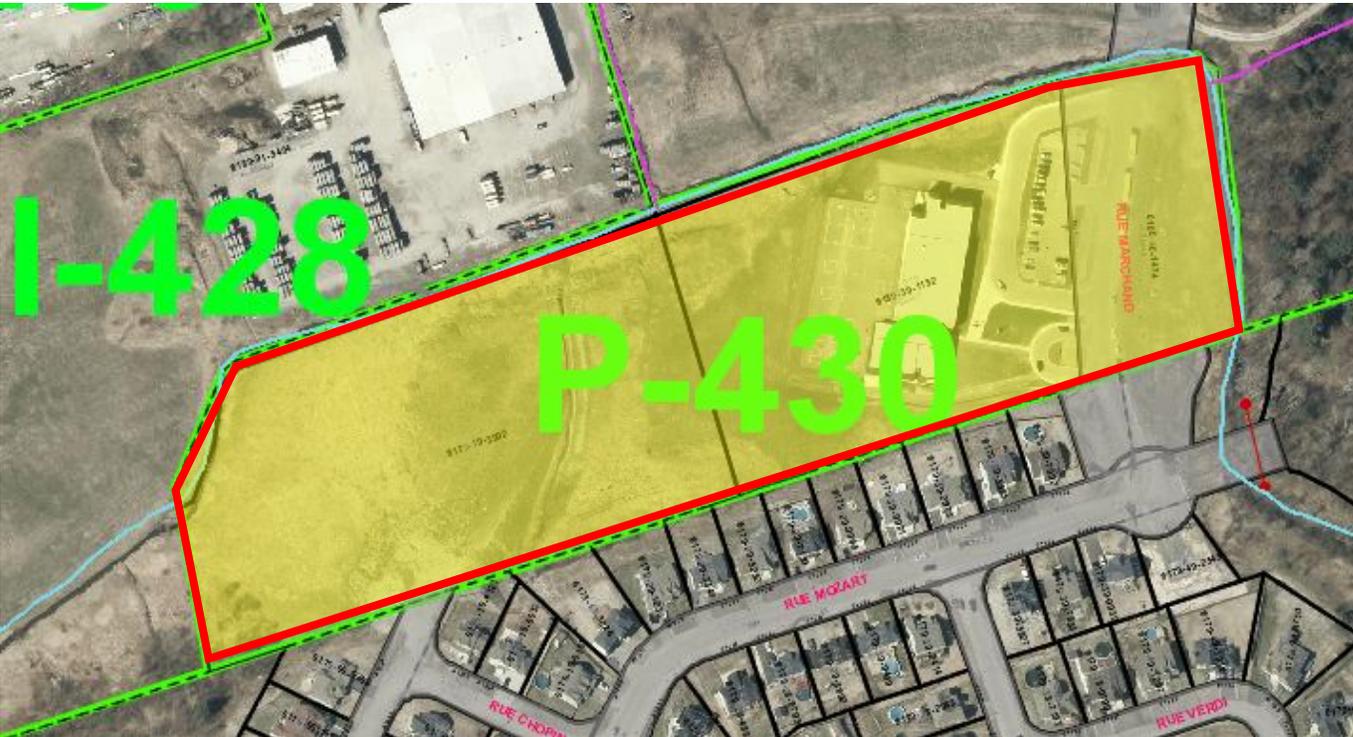
3.1 Adoption – Règlement 601-63 amendant le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé (Autoriser certains usages de la classe d'usage C2 du groupe commerce (C) dans la zone C-405)





GESTION RÉGLEMENTAIRE

3.2 Adoption – Second projet de règlement 601-64 amendant le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé (Ajout de l'usage P101 dans les zones C-253 et P-430)





VOTRE CONSEIL





GESTION RÉGLEMENTAIRE

3.4 Adoption – Règlement 767 amendant divers règlements d'emprunt afin de modifier l'article imposant une taxe spéciale sur tous les immeubles imposables pour y préciser que la taxe est imposée d'après les catégories et selon les mêmes proportions que celles des taux particuliers adoptés pour la taxe foncière générale

Exemple de formulation pour un règlement. Il est recommandé de consulter le règlement 767 pour lire la formulation dans les tous les règlements modifiés.

Ancienne formulation	Nouvelle formulation
<p>Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capitale des échéances annuelles, il est, par le présent règlement, imposé et il sera prélevé chaque année une taxe spéciale à un taux suffisant sur tous les immeubles imposables de l'ensemble de la municipalité, construits ou non, d'après la valeur de ces immeubles telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.</p>	<p>Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capitale des échéances annuelles, il est, par le présent règlement, imposé et il sera prélevé chaque année une taxe spéciale d'après les catégories et la valeur telles qu'elles apparaissent au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, selon les mêmes proportions que celles des taux particuliers adoptés pour la taxe foncière générale.</p>





VOTRE CONSEIL





4.1 Acquisition de terrains – Lots 1 919 014 et 2 534 367 du cadastre du Québec – Autorisation de signature



Lot 1 919 014
Rue Louis-Morin

Lot 2 534 367
Chemin du Lac-Renaud





4.2 Acquisition d'une servitude – Partie du lot 2 533 016 du cadastre du Québec – Autorisation de servitude





VOTRE CONSEIL





Rejet des soumissions reçues





5.3 Travaux de réfection, de drainage et d'agrandissement du stationnement de la gare – Appel d'offres public TP-SP-2019-52 – Rejet des soumissions

Rejet des soumissions reçues





5.4 Installation d'enregistreur électronique de débordement – Appel d'offres public ING-SP-2019-61 – Rejet de la soumission

Rejet de la soumission reçue





5.5 Réfection du rez-de-chaussée de l'église St-François-Xavier – Appel d'offres sur invitation ING-SI-2019-74 –
Résultat d'ouverture

Aucune soumission reçue





GESTION DES CONTRATS

5.6 Travaux de réfection de la chaussée de la rue de la Station et du chemin David – Appel d’offres public ING-SP-2019-77 – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant avec taxes
Construction Anor (1992) Inc.	147 004,68 \$
Pavage Multipro Inc.	181 521,68 \$
LEGD Inc.	189 470,73 \$
Uniroc Construction Inc.	252 944,99 \$





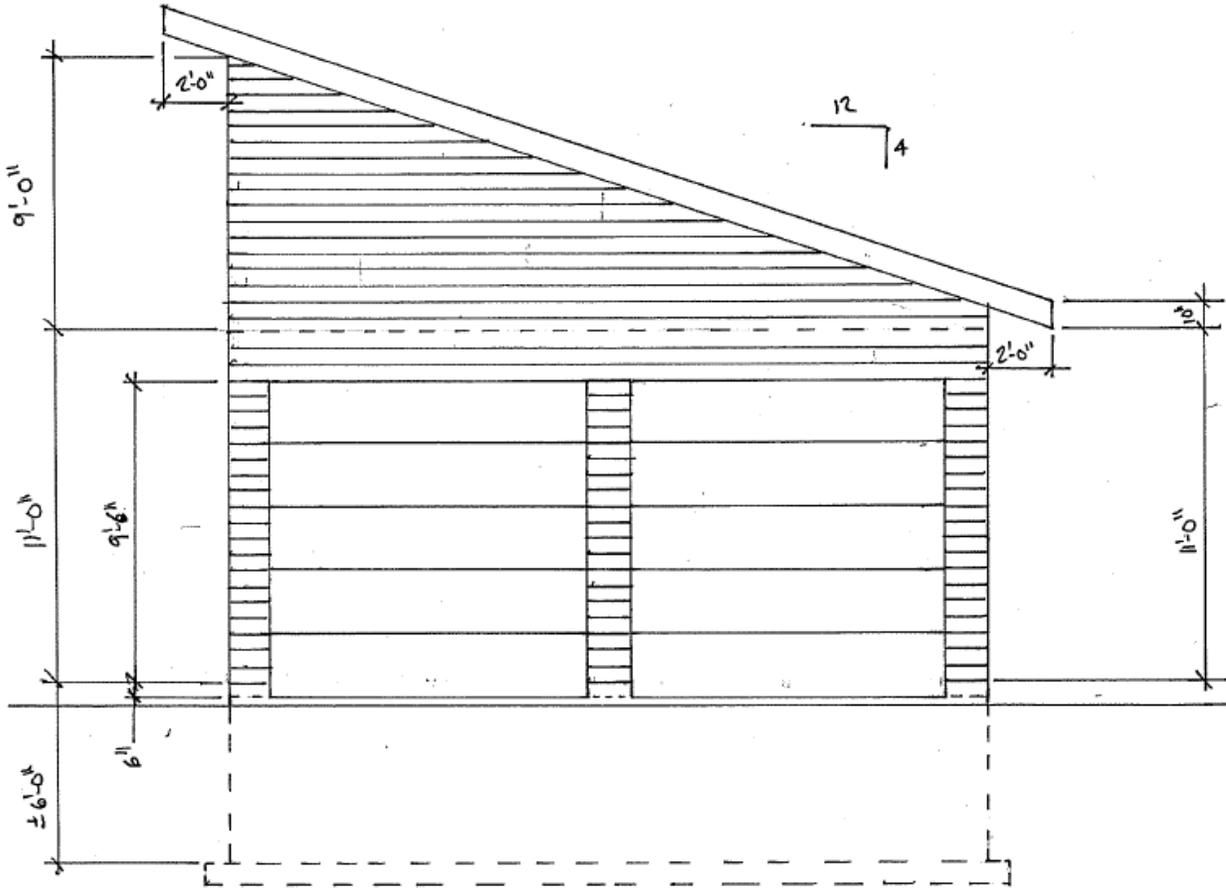
VOTRE CONSEIL





10.2 Demande de dérogation mineure – DDM 2019-0066 – Rue Therrien – Lot 5 523 288 – Zone H-104

Objet : Hauteur des portes de garage





10.3 Demande de dérogation mineure – DDM 2019-0067 –
2450, boulevard du Curé-Labelle – Lot 6 251 886 – Zone C-427

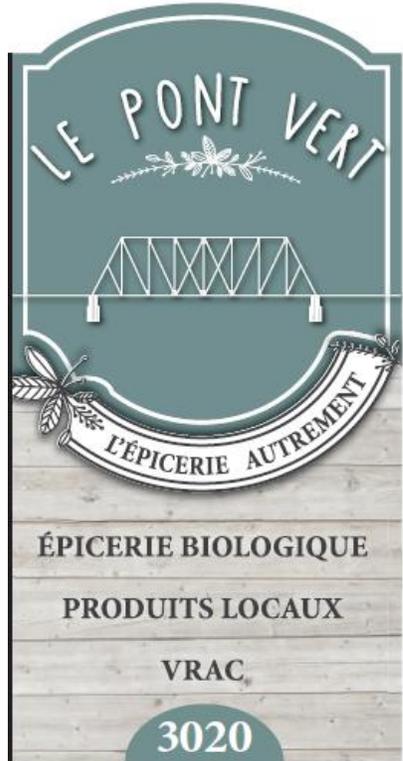
Objet : Affichage commercial

Décision reportée à une séance ultérieure





GESTION DE L'URBANISME



10.6 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – PIIA
2019-0057 – 3018-3020, boulevard du Curé-Labelle – Zone
H-225 – Secteur Vieux-Shawbridge

Objet : Rénovations commerciales et enseigne





10.6 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – PIIA 2019-0065 – 1190, rue du Clos-du-Soleil – Zone H-279 – Zone H-279 (Clos-du-Soleil)

Objet : Ajout d'un patio



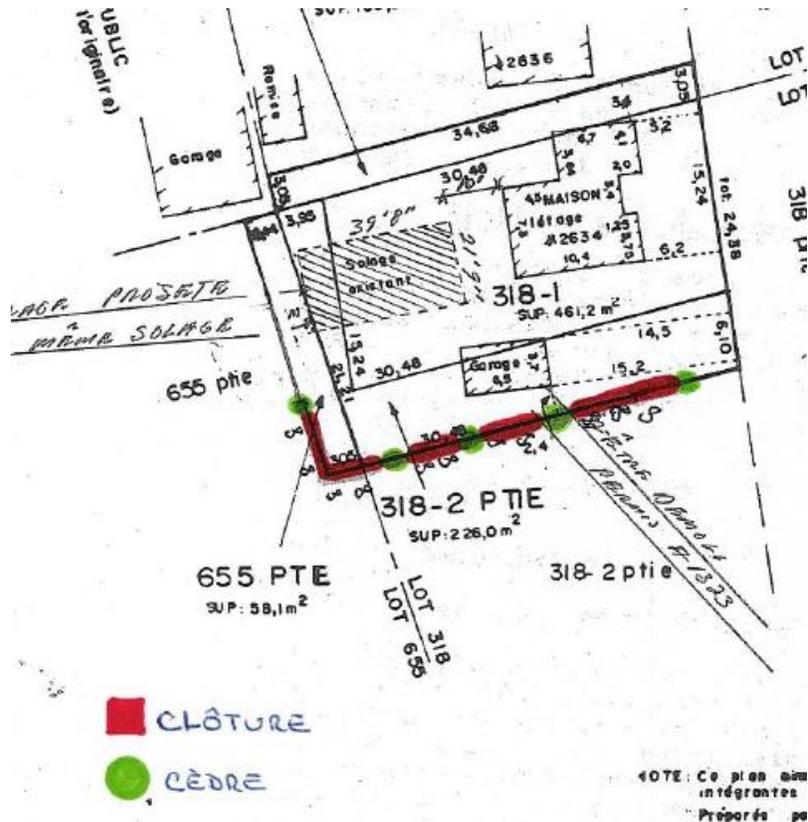


10.6 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – PIIA
2019-0068 – 2450, boulevard du Curé-Labelle – Zone C-427 –
Corridor paysager de la route 117

Objet : Affichage commercial

Décision reportée à une séance ultérieure





10.6 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – PIIA 2019-0069 – 2634, boulevard du Curé-Labelle – Zone C-259 – Corridor paysager de la route 117

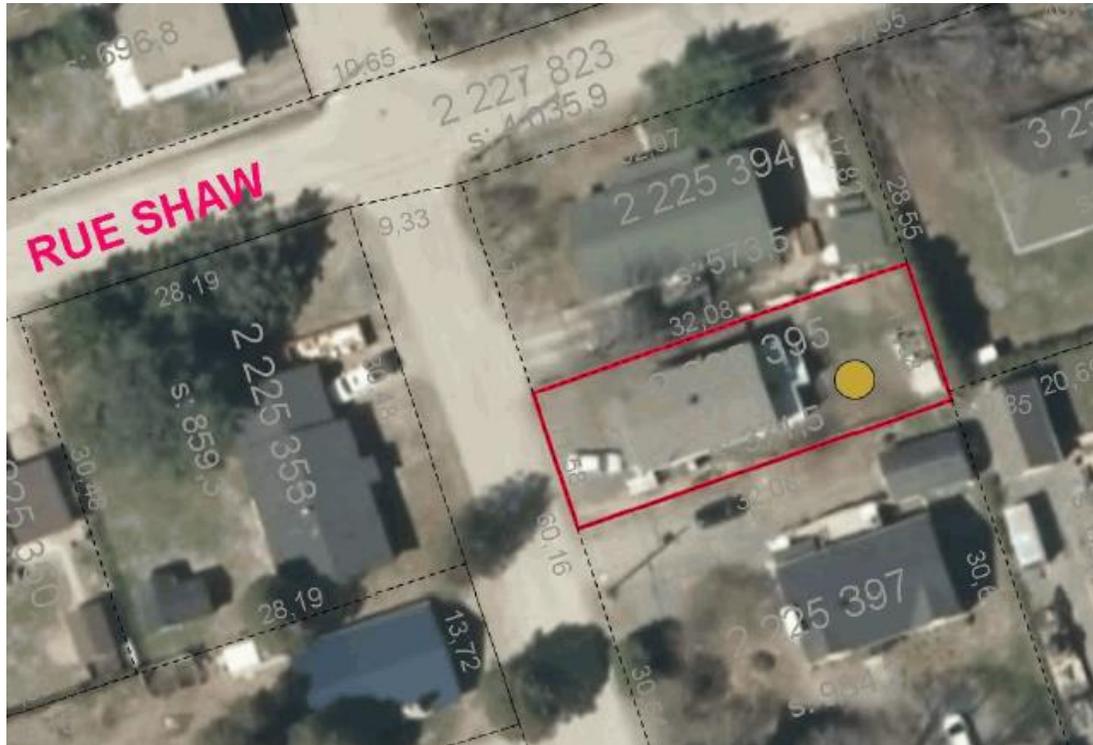
Objet : Clôture





10.6 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – PIIA 2019-0070 – 1242, rue du Nord – Zone H-220 – Secteur Vieux- Shawbridge

Objet : Installation d'une piscine hors-terre





10.6 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – PIIA
2019-0071 – 2791 à 2979, boulevard du Curé-Labelle – Zone
C-278 – Corridor paysager de la route 117 et Projet intégré

Objet : Installation d'une piscine hors-terre

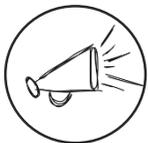
Décision reportée à une séance ultérieure





VOTRE CONSEIL





PÉRIODE DE QUESTIONS

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier (nom et adresse);
- Vous devez vous adresser uniquement au maire;
- Vous devez vous adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou de propos diffamatoires;
- Vous ne devez poser qu'une seule question et une seule sous-question sur le même sujet;
- Chaque intervenant bénéficie d'une période de cinq (5) minutes pour intervenir, après quoi le président de la séance peut mettre fin à cette intervention. L'intervenant pourra alors bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du règlement 751

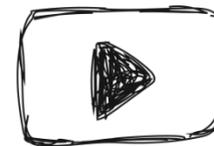




PROCHAINE SÉANCE

MARDI
15 octobre 19 h

SUIVEZ-NOUS :



WWW.VILLE.PREVOST.QC.CA

